

SLO

Commune de LONG (80510)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 FEVRIER 2025**

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 9 février 2024, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Jean-Noël FOSSATI, Aude PETIT, Jean-Pierre VARLET, David PERTUÉ, Nadia GUILBERT, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE.

Etaient absents excusés :

Tanguy LADRIERE qui a donné pouvoir à Jean-Noël FOSSATI

François BLIN qui a donné pouvoir à Jean-Marie PECQUET

Etaient absents :

Xavier HENRY et Olivier FERREZ

Francis LÉPINE a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 09

Votants : 11

Date de convocation :

Le 24 février 2025

Date d'affichage :

Le 07 mars 2025

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire rappelle que la commune a été labellisée station verte et que Monsieur Fossati avait été nommé référent « station verte » par délibération du Conseil Municipal n° 37/2023 du 28 septembre 2023.

Il présente la charte d'engagement station verte adoptée en assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2024 reprenant les 11 engagements à respecter qui lui a été transmise pour signature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Désigne Monsieur FOSSATI Jean-Noël en qualité de référent communal chargé de l'animation du label et de la gestion du référentiel station verte via la plateforme numérique AnCodea
- Autorise Monsieur le Maire à signer la charte d'engagement station verte

OBJET

DÉLIBÉRATION

N° 10 /2025 :

**Signature de la charte
Station Verte**



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean Marie PECQUET